

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

#### SÉANCE DU 7 JUILLET 2016 À 17 HEURES

N° 3 - 116 / 2016 : PARTICIPATION AU RÉSEAU ENTREPRENDRE TARN

#### L'An Deux Mille Seize, le 7 juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 7 juillet 2016 à 17 heures en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Muriel ROQUES-ÉTIENNE

#### Membres présents :

**Membres titulaires** : Mesdames, messieurs, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Claude LECOMTE), Philippe BONNECARRÈRE (pouvoir de Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Gisèle DEDIEU (pouvoir de Michel FRANQUES), Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de France GERBAL-MÉDALLE), Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE (pouvoir de Dominique MAS), Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT (pouvoir d'Emmanuelle PIERRY), Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Céline TAFELSKI (pouvoir de Michel MARTY), Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

**Membre suppléant présent votant** : Madame Agnès BRU.

**Membres suppléants présents non votants** : Madame, messieurs, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

#### Membres excusés :

**Membres titulaires** : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir à Philippe BONNECARRÈRE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Naïma MARENGO, France GERBAL-MÉDALLE (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Marie-Louise AT, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Élodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNÈRE), Frédéric CABROLIER, Jacques ROYER, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Gérard POUJADE, Michel MARTY (pouvoir à Céline TAFELSKY).

**Membres suppléants** : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Françoise FEUGEAS, Thierry LAFUENTE.

**Présents : 40**

**Votants : 44**

**N° 3 - 116 / 2016 : PARTICIPATION AU RÉSEAU ENTREPRENDRE**

Pilote : développement économique

Autres services concernés : directeur général des services  
Finances et budget

**Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur**

Le « Réseau Entreprendre » a été créé en 1986 par M André Mulliez avec comme objectif de « créer des employeurs pour créer de l'emploi ». Le réseau tarnais, composé d'un permanent et d'environ 50 chefs d'entreprises bénévoles, a été créé en 1997 sur une initiative personnelle de Pierre Fabre. Le nouveau président est monsieur Jean-Marie Vigroux, président de la holding de Sylob.

Le réseau départemental a accompagné 124 projets depuis sa création. Pour bénéficier de cet appui, les entreprises doivent être lauréates du concours lancé annuellement par la structure. Ils bénéficient alors de prêts d'honneur accordés par Réseau entreprendre Tarn. Surtout les lauréats bénéficient d'un accompagnement de la part d'un chef d'entreprise pendant une durée de 3 ans.

Globalement le taux de survie à cinq ans des (jeunes) entreprises accompagnées est de 85%, soit presque le double du taux de survie moyen.

A l'heure actuelle, seuls deux projets albigeois bénéficient d'un accompagnement : Aurock et Canhegat.

Sur proposition de monsieur Vigroux, il est proposé de disposer d'un partenariat permettant le renforcement de l'appui du réseau sur le territoire albigeois. L'objectif fixé en commun d'ici mi-2016 est de passer de deux à (au moins) quatre projets accompagnés en permanence sur l'Albigeois.

Pour les raisons évoquées, il est proposé d'adhérer au Réseau et de contribuer au renforcement de son appui au territoire à travers des actions de promotion et d'apport d'affaires. Le montant de la cotisation est fixé à 1 500 €.

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois**

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT l'apport du Réseau Entreprendre Tarn dans l'accompagnement des entreprises en phase de croissance et le relais qu'il assure dans le continuum de l'innovation mis en place par l'agglomération via la technopole Albi-InnoProd,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**DÉCIDE** d'adhérer à Réseau Entreprendre Tarn et de verser la cotisation de 1 500 € HT (mille cinq cent euros) au titre de l'année 2016.

Envoyé en préfecture le 12/07/2016

Reçu en préfecture le 12/07/2016

Affiché le 13 JUIN 2016

ID : 081-248100737-20160712-3\_116\_2016-DE

**DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de la Direction Générale.

**AUTORISE** monsieur le président ou monsieur le vice-président délégué au développement économique à signer tout acte afférent.

Pour extrait conforme,  
Fait le 7 juillet 2016,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE